

# MAIRIE DE SAINT-CYR-SUR-LE-RHONE

04.74.53.19.38

[stcysurlehone@gmail.com](mailto:stcysurlehone@gmail.com)

[www.stcysurlehone.fr](http://www.stcysurlehone.fr)

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 16 juin 2017

### INFORMATIONS COMMUNALES N° 05/2017

Présents : Claudine PERROT-BERTON, Catherine RODDE, Gilbert VAUDAINE, Michèle ROUBIN, Stéphane RECORIS, Marie-France AVALLET, Laurent SOY, Noëlle DE MARIA, Sébastien SCHNEIDER, Pascale BRECHARD, Frédéric France, Isabelle OLIVER, Vincent DELLOYE, Diane MOURIER.

Excusé : Michel MONTMEAS (a donné pouvoir à Claudine PERROT-BERTON).

Le Conseil Municipal de SAINT-CYR-SUR-LE-RHONE s'est réuni à la Mairie le 16 juin 2017, sous la présidence de Madame Claudine PERROT-BERTON, Maire.

#### ⇒ Fusion CCRC / ViennAgglo

La Communauté de Communes de la Région de Condrieu et ViennAgglo, après étude, ont décidé de fusionner et de créer une nouvelle communauté d'agglomération regroupant ainsi les 11 communes de la CCRC (Ampuis, Condrieu, Echalas, Les Haies, Loire sur Rhône, Longes, St Cyr sur le Rhône, St Romain en Gier, Ste Colombe, Trèves et Tupin et Semons) et les 18 communes de ViennAgglo (Chasse sur Rhône, Chonas l'Amballan, Chuzelles, Estrablin, Eyzin-Pinet, Jardin, Les Côtes d'Arey, Luzinay, Moidieu-Détourbe, Pont-Evêque, Reventin-Vaugris, St Romain en Gal, St Sorlin de Vienne, Septème, Serpaize, Seyssuel, Vienne et Vilette de Vienne).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le périmètre du nouvel établissement public de coopération intercommunale (EPCI) issu de la fusion de la CCRC et de ViennAgglo fixé dans l'arrêté interpréfectoral du 24/04/17 et en approuve la catégorie qui relèvera de celle des communautés d'agglomération à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

De même, le Conseil Municipal approuve les statuts de ce nouvel EPCI en fixant les compétences obligatoires, optionnelles et facultatives.

#### ⇒ Chantier école : choix des entreprises

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 15/06/17 pour le chantier de la réhabilitation thermique et PNR de l'école primaire de St Cyr. Elle propose au Conseil Municipal les entreprises suivantes :

Lots	Entreprises	Montant HT
<b>01. Désamiantage</b>	<b>EQUILIBRE ENVIRONNEMENT</b>	<b>15 000.00</b>
<b>02. Menuiseries extérieures et intérieures – serrurerie</b>	<b>EVCM</b>	<b>114 394.04</b>
V1 – Motorisation des volets roulants		<b>2 880.00</b>
V2 – Stores screen		<b>485.00</b>
V3 – Châssis désenfumage		<b>3 368.00</b>
<b>03. Etanchéité</b>	<b>ERIC ETANCHEITE</b>	<b>36 500.00</b>

<b>04. Faux plafonds</b>	<b>DIC</b>	<b>7 002.00</b>
<b>05. Revêtement de sols - Faïences</b>	<b>SIAUX</b>	<b>22 080.00</b>
<b>06. Plomberie – Sanitaires – Chauffage - VMC</b>	<b>2B CLIM</b>	<b>56 271.67</b>
<b>07. Electricité</b>	<b>MARTINET ANDRIEUX</b>	<b>3 732.45</b>
V1 – Motorisation des volets roulants		<b>2 629.00</b>
<b>TOTAL HT</b>		<b>254 980.16</b>
<b>AVEC LES VARIANTES</b>		<b>264 342.66</b>

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la proposition de la commission d'appel d'offres.

Les travaux devraient commencer le 24 juillet 2017 jusqu'à la rentrée scolaire et se poursuivre lors des vacances de la Toussaint.

#### ⇒ Questions diverses

- **Voyage des Anciens** : La commune de St Romain en Gal organise tous les 2 mois une sortie pour les Anciens de sa commune vers des destinations différentes comme Montélimar, Annecy ou encore St Etienne. Chaque participant paye sa quote-part (repas et entrée aux visites prévues : entre 25€ et 40€), la commune prenant à sa charge le prix du transport en car. La date de la prochaine sortie est déjà fixée au **21 septembre 2017**, mais pas encore sa destination (nous vous la communiquerons dès que nous en saurons plus).

Dans le cadre du rapprochement des 3 communes, St Romain en Gal propose aux habitants de Ste Colombe et de St Cyr sur le Rhône de participer à cette sortie, chaque commune se répartissant le coût du transport.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous signaler à la Mairie de St Cyr.

- **Ambroisie** : Elle revient encore cette année ! Dès que vous en voyez, dans les chemins, chez vous, arrachez-la ! Ceci avant le mois d'août, date à laquelle elle fleurit et provoque le plus d'allergies. Merci d'avance pour votre esprit civique !!

- **Club de Foot St Cyr - Ampuis** : Faute d'adhésion, le Club va mettre en sommeil son inscription au District de Foot. Cependant, l'association existe encore et continuera ses actions : boudin, calendriers, entraînement certains vendredis soir au Stade du Lacat. Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire, venez en Mairie.

- **Le forum des associations** aura lieu le samedi **2 septembre 2017** toute la journée. N'hésitez pas à venir !

- **Horaire d'ouverture** du secrétariat de la mairie, pendant les vacances

Du lundi 10 juillet au vendredi 25 août 2017

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	8H30 – 12H00	13H30 – 16H30
MARDI	8H30 – 12H00	13H30 – 16H30
MERCREDI	FERME	FERME
JEUDI	8H30 – 12H00	13H30 – 16H30
VENDREDI	8H30 – 12H00	13 H30 – 15H30

**La mairie sera fermée le lundi 14 août 2017.**

- **Opération « Tranquillité vacances »** : *durant toutes les vacances, la Gendarmerie Nationale veille !* Le formulaire de demande individuelle est disponible en mairie.

Mais, cela ne doit pas vous empêcher de prendre toutes les mesures de sécurité pour éviter cambriolage ou vol durant cette période.